

# NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES



## CAMPAGNE DE BOURSE NATIONALE DE COLLEGE ANNEE SCOLAIRE 2023 – 2024

Le Marin, le lundi 18 septembre 2023

Chers Parents,

La campagne de bourse a débuté le **1er septembre 2023 et se termine le 19 octobre 2023** inclus.

Pour la rentrée 2023, 2 possibilités s'offrent aux parents pour faire la demande de bourse de collège :

1. La téléprocédure sur le portail Educonnect en ligne :
  - Un code a été remis aux nouveaux élèves,
  - Les anciens élèves, vous utilisez le code de l'année dernière.
- ✓ **Procédure qu'il faudra privilégier pour la demande de bourse.**
- ✓ **M. MORMIN, AED-TICE, se tient à la disposition des parents souhaitant de l'aide selon le planning ci-dessous :**
  - Mercredi : 8h00 – 12h00
  - Jeudi : 8h00 – 12h00

**Vous pouvez le contacter**

- par téléphone au : 0696 71 71 45
- par mail : [tice.clg-gerardcafe@ac-martinique.fr](mailto:tice.clg-gerardcafe@ac-martinique.fr)

2. Le formulaire « CERFA » : dossier téléchargeable sur Internet ou remis à la demande à l'élève.

En cas de fratrie, il faut un dossier pour chaque enfant.

Dans tous les cas, la demande de bourse doit être déposée ou envoyée, accompagnée de la pièce justificative nécessaire au Secrétariat de Gestion aux heures de bureau.

**N. B. : L'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022**

Je vous prie d'agréer, Chers Parents, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Principale,

Danielle



Cité scolaire - Boulevard Allègre - 97290 LE MARIN

0596 74 19 36

[ce.9720447d@ac-martinique.fr](mailto:ce.9720447d@ac-martinique.fr)